

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : AUPERT Mickaël, BOULLIER Magali, FESSY Véronique, GASDON Maxime, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc.

Étaient absents : GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine, RIVIERE Mickaël.

Était absente ayant donné bon pour pouvoir : DENIS Sylvie (à Danielle LACOUR).

Secrétaire de séance : Jean-Marc HETSCH.

Date de convocation : 31 octobre 2024.

OBJET : Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la Place de Lavalley.

Le Maire rappelle que, par délibération du 28 mars 2024, le Conseil municipal a retenu le bureau d'études REALITES pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Place de Lavalley pour un montant de 26 400 € H.T., soit 31 680 € TTC.

Il propose au Conseil Municipal de scinder l'opération en deux phases compte tenu de l'accord de subventions obtenu pour la réalisation du Pumptrack :

- Phase n° 01 : Pumptrack avec un taux de rémunération de 8,50% correspondant à 6 800 € H.T., soit 8 160 € TTC en honoraires.
- Phase n° 02 : Place de Lavalley avec un taux de rémunération de 5,50% correspondant à 22 000 € H.T., soit 26 400 € TTC en honoraires.

Soit un total Phase n° 01 et n° 02 : 28 800 € H.T., soit 34 560,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte de scinder l'opération en deux phases et approuve les nouveaux montants** pour la phase n° 01 avec un montant de 6 800 € HT, soit 8 160 € TTC et pour la phase n° 02 avec un montant de 22 000 € H.T., soit 26 400 € T.T.C., **soit un total général de 28 800 € H.T., soit 34 560 € T.T.C.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant** au marché de maîtrise d'œuvre pour l'Aménagement de la Place de Lavalley.
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document, dont les avenants**, pour le marché de maîtrise d'œuvre en charge de l'aménagement de la Place de Lavalley.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc HETSCH

Fait à Pradines, le 05 Novembre 2024.

Le Maire, Charles BRUN.